



ACTION



MOBILITÉS



ACCESSIBILITE



L'ÉTAT DOIT S'ENGAGER !

DU 25 AU 30 AVRIL, UNE SEMAINE POUR SE MOBILISER !



CONTACTS : Catherine DUROC, Représentante élue du Conseil APF de région
catherine.duroc@apf.asso.fr / / 06 45 82 20 20
Jean-Luc MORTET, Responsable inter-régional des actions associatives
jean-luc.mortet@apf.asso.fr / 06 07 94 93 03



Accessibilité : un enjeu de société pour toutes et tous.

Aujourd'hui en France, que ce soit dans les grandes agglomérations, les villes moyennes ou dans les zones rurales, **des millions de personnes ne peuvent accéder facilement et en toute autonomie aux infrastructures et services publics et privés.**

Comment, dans un environnement inaccessible, circuler librement, faire ses courses, accéder à ses droits, se loger, avoir une vie sociale et culturelle... ?

Comment se sentir faire partie de la société ?

Quel vivre ensemble et quelle cohésion sociale possibles dans ces conditions, disons-le, inégalitaires ?



Depuis 90 ans, APF France handicap s'engage pour l'**accessibilité universelle** (espaces publics, logements, cabinets médicaux, commerces, formation et emploi, pratiques culturelles et sportives etc...).

En région PACA, les acteurs de l'association se sont particulièrement mobilisés pour l'accessibilité des **transports en commun** : un enjeu d'autant plus important que la société promeut ces moyens de déplacement dans un objectif de développement durable.



Mobilité : Transports régionaux en région PACA.

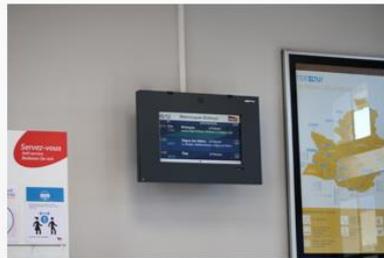
Avril



En 2021, APF France handicap PACA a dressé un **bilan sur les transports en commun de la région**, avec les points positifs et les limitations engendrés pour les personnes en situation de handicap. **De Menton à Embrun, des gares SNCF, gares routières, lignes TER, lignes LER et bus de ville ont été « testés » par des personnes en situation de handicap** ce qui a permis, de manière pragmatique, de mettre en lumière des problématiques d'accessibilité à ces moyens de transport.



Gare de Menton : traversée des voies compliquée pour une personne se déplaçant en fauteuil roulant manuel



Gare de Manosque :

- Photo à gauche : L'écran est tellement petit que pour les mals-voyants ou les personnes âgées ne peuvent rien voir.
- Photo au milieu : Avec la hauteur du rebord, il est impossible de monter sur le trottoir et de pivoter par la largeur.
- Photo à droite : Mise en danger car c'est la seule parcelle de trottoir sur toute l'avenue.



Mobilité : Transports régionaux en région PACA.



2 ans plus tard, les acteurs de l'association ont décidé de renouveler l'action et de faire un nouveau « testing » des transports régionaux durant la Semaine nationale des Mobilités et de l'Accessibilité d'APF France handicap et se sont rendus dans des gares déjà visitées.



Le 26 avril 2023, **13 binômes composés de personnes en situation de handicap** ont pris des transports en commun au départ de villes et villages de tous les départements de la région (LER, TER, bus de proximité)... et se sont donnés rendez-vous à la gare St Charles à Marseille pour **rendre compte aux élus du Conseil Régional qui portent la compétence des transports.**

- Sisteron **ter** => Marseille Saint-Charles
- Digne-les-Bains **ZOU!** => Marseille Saint-Charles
- Manosque **ter** => Marseille Saint-Charles
- Gap **ter** => Marseille Saint-Charles
- Briançon **ZOU!** => Marseille Saint-Charles
- St-Bonnet en Champsaur + **ter** => Marseille Saint-Charles
- Laragne-Montéglin => Marseille Saint-Charles
- Toulon/La Garde **ter** => Marseille Saint-Charles
- Aix-en-Provence **ter** => Marseille Saint-Charles

Nice **ter** => Marseille Saint-Charles

Antibes **ter** => Marseille Saint-Charles

Avignon **ter** => Marseille Saint-Charles



Transports régionaux en PACA : Retours d'expériences des trajets

Gare du Thor (84)

La gare du Thor n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant. La différence de hauteur entre le quai et la rame est de 22 cm d'un côté et de 52 cm de l'autre, ce qui rend aussi impossible l'accès aux personnes âgées, personnes avec poussette etc ...



Il y a un distributeur automatique.

Son fonctionnement est complexe : il faut tourner une molette, appuyer sur le bouton central, et consulter 12 écrans successifs pour arriver au paiement.



Transports régionaux en PACA : Retours d'expériences des trajets

Gare de Nice (06)



Il n'y a plus de siège à côté du service **Acces Plus**, ce qui est difficile pour les personnes dont la station debout est pénible.

A noter : impossible d'opter pour un transport avec le bus Flixbus.

Malgré la mention « accessible aux fauteuils-roulants manuels », il est possible de mettre le fauteuil dans la soute mais, impossible de monter à bord car pas de plateforme. La personne en situation de handicap doit monter les 2 marches par elle-même.

FLIXBUS



Transports régionaux en PACA : Retours d'expériences des trajets

Gare d'Avignon (84)

Des travaux de rénovation mettent à mal l'accessibilité de la gare (pente abrupte, chaussé déformée)..





Transports régionaux en PACA : Retours d'expériences des trajets

Le Champsaur (05)



Les zones rurales ne sont pas suffisamment desservies par les transports.

De plus, la fréquence des navettes est insuffisante.

Besoin de sécuriser les accès aux arrêts de bus y compris le long des routes départementales.

Les tarifs ne sont pas abordables à tous.

Comment encourager l'utilisation des transports en commun :

- Gratuité ?
- Abonnement Zou plus facile d'accès avec la CMI ?

LER : difficile de réserver par téléphone, obligation d'utiliser un email.



Transports régionaux en PACA : Retours d'expériences des trajets

Laragne (05)

Transport de substitution à la demande :

Pour le départ de Laragne, possibilité de trouver assez facilement une compagnie ayant un véhicule TPMR, mais qu'il faut réserver bien en avance car ils n'ont qu'un véhicule adapté. Le prix de la course Laragne/Manosque aller simple est de **180 à 200€** en semaine, ce qui fait une somme (aller/retour) de **360 à 400€** à avancer pour la personne en situation de handicap.

Par ailleurs, la communication est faite dans le sens que toutes les gares TER bénéficient de ce service. Or c'est erroné, **ce service n'est proposé en réalité que pour 33 gares de PACA.**

Gare de Laragne fermée sans personnel.

Impossibilité de monter à bord, le binôme n'arrivera jamais à Marseille.





Transports régionaux en PACA : Retours d'expériences des trajets

Briançon (05)

LER

Installation dans le bus sans problème avec un accueil très satisfaisant.



Gap (05)

TER

L'accès TER est très satisfaisant.





Transports régionaux en PACA : Retours d'expériences des trajets

Gare La Pauline / La Garde (83)

Gare souvent fermée donc, pas de personnel pour accompagner dans le wagon et lorsque la gare est ouverte, le personnel n'est pas dédié à ces tâches.

Dans les TER, les emplacements réservés aux PMR sont souvent utilisés pour le stockage des vélos.





Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

Gare d'Embrun en 2021



Panneaux placés trop haut et écrits en petits caractères



Pas de bandes de vigilance sur les quais
Pas de bandes de guidage



Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

Gare d'Embrun en 2023



Aucun changement depuis 2021 : pas de signalétique

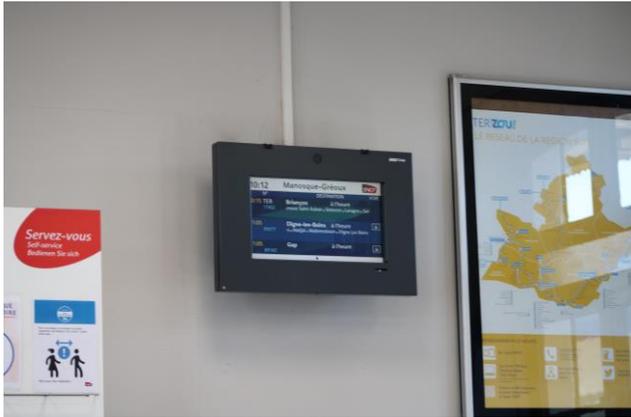
Handicap visuel : pas de guidage podotactile ou couleur, pas de bande de vigilance en bordure de quai...





Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

Gare de Manosque en 2021

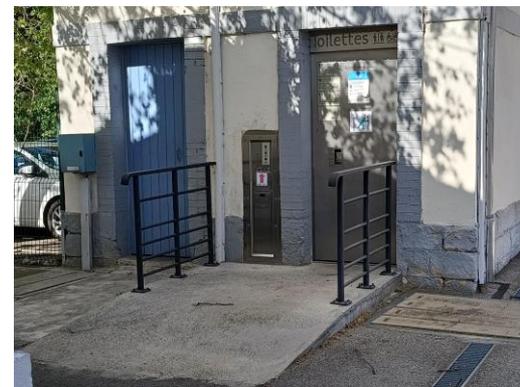


- Photo à gauche : L'écran est tellement petit que pour les mals-voyants ou les personnes âgées ne peuvent rien voir.
- Photo au milieu : Avec la hauteur du rebord, il est impossible de monter sur le trottoir et de pivoter par la largeur.
- Photo à droite : Mise en danger car c'est la seule parcelle de trottoir sur toute l'avenue.



Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

Gare de Manosque en 2023



Hormis l'écran qui est petit, le reste de la gare est accessible.





Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

Gare routière de Manosque



La gare routière est accessible.





Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

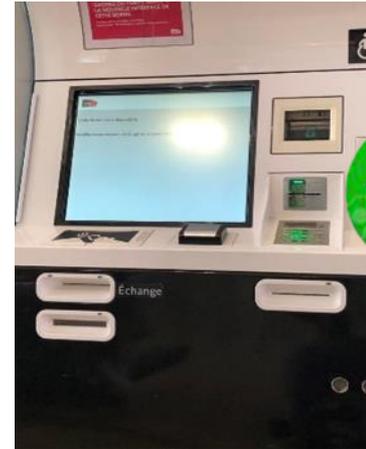
Gare d'Arles en 2021



Gare d'Arles :

- Photo à gauche : du parking de la gare, cheminement PMR difficile avec des racines d'arbres, chaussée déformée.
- Photo au milieu : des guichets automatiques trop hauts pour des personnes en fauteuil roulant.
- Photos à droite : pour aller sur le quai 3 (direction Marseille), il faut traverser les rails. Le cheminement PMR comporte des trous, des ressauts notamment entre les rails.

Gare d'Arles en 2023



- Photo 1 en haut : le cheminement comporte des racines des arbres qui aggravent le parcours des PMR
- Photos guichets : une borne de retrait de billets à hauteur d'un fauteuil roulant a été ajoutée + une troisième borne de retrait de billet de la SNCF.
- Photos WC : le miroir est trop haut, distributeur de savon liquide ainsi que le sèche-main électrique se trouvent trop loin du lavabo, difficulté à atteindre le papier toilette quand la personne se trouve assise sur les WC.



Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

Gare d'Arles en 2023



Accueil quai n°1 : explications nécessaires sur la prise en charge des PMR pour monter dans le train par le chef de gare.
Remise d'un dépliant intitulé « Service accès plus » sur la marche à suivre pour bien voyager ; celui-ci comporte la lecture en Braille.



Transports régionaux en PACA : Quelles évolutions depuis 2 ans ?

Gare d'Arles en 2023



Pour accéder aux quais : n° 2 et 3, rien n'a été rénové. Les PMR doivent toujours circuler sur les rails pour rejoindre ces 2 quais.





Transports régionaux en PACA : notre bilan

La Région rassemble **des départements très variés**, certains à forte densité de population, d'autres montagnards ou ruraux plus isolés, plusieurs métropoles, des zones touristiques, ... D'où **des problématiques de transport divers** :

1/ La situation de handicap complexifie les déplacements

Pour utiliser les transports en commun par train TER ou car LER, une **réservation 48h ou 36h en amont du voyage** est obligatoire. Ceci peut être une contrainte, et empêche tout déplacement imprévu, ce qui entrave notre liberté de déplacement.

2/ En ce qui concerne le train

- Nous constatons une érosion du service SNCF. Tout d'abord par une réduction du nombre de gares accessibles pour les personnes en situation de handicap, depuis la reprise régionale du service d'assistance par Accès TER. **Seules 23 gares** (sur 145 gares dans la région) **sont référencées accessibles par Accès TER dans toute la région SUD** (PACA) et donc utilisables en cas de situation de handicap. Toute gare desservie par les usagers SNCF devrait être accessible aux personnes en situation de handicap, avec possibilité d'assistance si besoin, afin de respecter le droit à se déplacer pour toute personne. Chacun, quel que soit sa situation, doit pouvoir prendre le train dans toutes les gares.



Transports régionaux en PACA : notre bilan

- L'acheminement vers la gare accessible la plus proche est **souvent complexe**, et génère un **surcoût pour les personnes**.
- Le **nombre de places** dédiées aux fauteuils roulants par rame est **restreint, sans réelle possibilité de modulation selon les besoins** (alors que la réservation obligatoire permettrait de pouvoir anticiper).

3/ Pour les transports en commun routiers

- Les **horaires** sont souvent **insuffisants**, avec des **correspondances entre les réseaux locaux et les LER compliquées ou inadaptées**.
- Les véhicules sont généralement équipés de **matériel permettant d'accueillir des personnes à mobilité réduite**, mais **pas forcément adapté à tous types de handicap**, ainsi certains doivent renoncer à voyager par autocar.
- Nous constatons progressivement une **amélioration de l'accessibilité du parc autocariste**.
- Les **bus de ville sont équipés** aux personnes à mobilité réduite. Mais **les arrêts ne sont pas tous accessibles**, soit pour un problème de voirie, ou d'un positionnement inadapté.



Transports régionaux en PACA : Nos propositions

Propositions 2023

- Pour les transports ferroviaires : **la réservation obligatoire 48h avant le trajet doit permettre d'anticiper.**
- **Proposer un véhicule de substitution adapté à des tarifs accessibles à tous les revenus** entre la gare accessible et la gare de départ ou d'arrivée
- **Assurer la présence en gare d'un agent d'assistance** pour les personnes en situation de handicap. Présence anticipée du fait de la réservation, **ou créer une équipe de personnel "volant"** dédié à un secteur donné pour l'assistance aux personnes.
- Pour les transports autocars ou péri-urbains : **développer le transport à la demande**, qui peut également être ouvert à d'autre public que les personnes en situation de handicap : personnes âgées, isolées, femmes enceintes...
- **Améliorer également les interconnexions entre les différents types de transport**, notamment entre les compétences régionales et locales, par exemple la distance entre la gare SNCF d'Aix en Provence ville et la gare routière, rendant les correspondances difficiles.
- Comment pouvez-vous **garantir une réelle prise en compte des besoins des usagers en situation de handicap dans les instances de concertation ?**



Mobilités et accessibilité, des actions pour dénoncer, valoriser, proposer : #AuPiedDuMur

APF France handicap propose cette **Semaine Nationale des Mobilités et de l'Accessibilité**, pour mettre l'accent sur le **droit de chacun d'avoir la liberté d'aller et venir et le libre accès à tous les éléments de la vie sociale**.

#AuPiedDuMur, un événement pour interpeller État et pouvoirs publics

À cette occasion, la délégation APF France handicap de Nice endossera sa posture militante pour :

EXIGER : que les promesses de l'Etat soient enfin tenues ; que les lois votées par les représentants de la nation soient enfin respectées ; que les droits des personnes en situation de handicap soient effectifs.

AFFIRMER : que le non-respect de ces droits revient à discriminer les personnes en situation de handicap ; qu'il est grand temps d'engager un vrai plan de transformation.

ALERTER : que sans une réelle volonté politique et des actions concrètes sur le terrain, l'inaction de la France sera exposée au grand jour lors des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Malgré 90 ans de lutte, le handicap reste le premier motif de discrimination en France selon la Défenseure des Droits.



AU PIED DU MUR



Mobilités et accessibilité, des actions pour dénoncer, valoriser, proposer : **Autostop en fauteuil roulant**

Catherine DUROC, représentante élue d'APF France handicap PACA, a décidé de tenter le défi d'une traversée de la région samedi 29 avril... en stop-fauteuil !

310 kilomètres - Départ de Briançon => objectif Nice

Catherine habite dans le nord des Hautes-Alpes et se déplace en fauteuil roulant depuis 14 années. Comme tout un chacun, Catherine a des impératifs de déplacement, qu'il s'agisse de missions bénévoles, de rendez-vous médicaux, mais aussi d'envies personnelles (sorties culturelles, rencontres amicales...). Pourtant, comme de nombreuses personnes qui se déplacent en fauteuil roulant sur nos territoires, elle n'a pas toujours la possibilité de se déplacer en toute autonomie.

Cette aventure a pour objectif de nous questionner sur la mobilité et l'accessibilité des personnes en situation de handicap ; elle interrogera aussi le regard de notre société sur la personne en situation de handicap : **comment réagiront les conducteurs en voyant une personne en fauteuil roulant sur le bord de la route ?** Catherine parviendra-t-elle à rejoindre Nice ? Son trajet sera également ponctué de différentes haltes qui seront l'occasion de **rencontrer des acteurs locaux concernés par la question de la mobilité et du handicap** : à Embrun, Gap, Sisteron, Digne-les-Bains puis Nice.





— **Risquer l'impossible** —